

Colloque international

Paysages de la vie quotidienne Regards croisés entre la recherche et l'action

Du 16 au 18 mars 2011,

Premier appel à communications

Lieu : Perpignan (France) et Girona (Catalunya, Espagne)

Ce colloque s'adresse aux communautés scientifiques des sciences sociales et des sciences du vivant, aux professionnels du paysage et aux élus des pays européens surtout ; mais il est également ouvert aux mêmes communautés de pays non européens.

Argumentaire :

S'il est vrai que la très grande majorité des populations européennes vit aujourd'hui dans des espaces urbains ou périurbains, il est difficile d'affirmer que les paysages qu'elles vivent aient fait l'objet d'une attention particulièrement exigeante de la part de l'action politique. Ces paysages sont souvent considérés comme dégradés et peu amènes, et portent souvent les stigmates de l'exclusion sociale et de la détérioration des conditions de vie. Le colloque que le ministère français de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, la Généralitat de Catalunya, la Communauté d'Agglomération de Perpignan, les villes de Perpignan et de Girona se proposent d'organiser en 2011 a précisément l'objectif de reconsidérer ces paysages qui sont vécus quotidiennement par des millions de citoyens européens ou des autres continents sous l'angle d'une part des projets d'amélioration dont ils ont pu être les objets, sous l'angle des « valeurs particulières qui sont attribuées par les acteurs et les populations concernés » et d'autre part, sous l'angle de la mobilisation de ces derniers pour les revaloriser.

Les nombreux pays membres du Conseil de l'Europe qui ont ratifié la Convention Européenne du Paysage se sont engagés notamment à donner une place privilégiée aux paysages du quotidien et « à mettre en place des procédures de participation du public, des autorités locales et régionales, et des autres acteurs concernés par la conception et la réalisation des politiques du paysage ». Qu'en est-il réellement ? Quelle est la place que les procédures mises en œuvre par les institutions publiques et les collectivités territoriales ont accordée à la négociation et à la participation des acteurs dans l'amélioration de la qualité des paysages ? Parmi ces expériences, quelles sont celles qui permettent d'affirmer que ces formes de négociation et de participation sont un gage de réussite ? Et au-delà des projets relevant des institutions politiques, qu'en est-il de ceux que développe le milieu associatif qui entend contribuer à l'amélioration du paysage cadre de vie des populations. Par ailleurs, les projets d'aménagement paysager, parfois dénommé projet de paysage ou les opérations de planification territoriale à dimension paysagère sont de plus en plus considérés comme des processus qui évoluent en se nourrissant des enseignements que l'expérience collective d'analyse et d'action apporte. Le projet d'aménagement paysager conçu comme processus dans le temps et dans l'espace exige-t-il des méthodes particulières et lesquelles ? Enfin, les

paysages du quotidien sont fortement affectés par l'ensemble des projets d'aménagement du territoire ou de développement économique : qu'en est-il alors de la dimension paysagère ?

Ces diverses questions ne sont pas adressées uniquement à la communauté scientifique. Elles interrogent également les acteurs institutionnels et politiques et les praticiens du paysage. Ce colloque est donc ouvert au dialogue entre les méthodes opérationnelles et les méthodes cognitives. Cette ouverture porte évidemment une double exigence : d'une part de donner la parole aux « fabricants » de paysage, quels qu'ils soient (professionnels, élus, experts, membres d'ONG ou simples habitants) mais également aux chercheurs et surtout de favoriser le dialogue entre ces deux catégories. D'autre part, de fournir au débat les données qui permettent d'évaluer l'efficacité des méthodes mises en œuvre et parmi celles-ci les méthodes fondées sur la participation ou l'échange et le partage de la connaissance ou des objectifs de l'action. Mais lorsque l'on évoque l'efficacité, il ne s'agit pas de restreindre la question de la qualité des paysages à leur seul aspect esthétique. Il s'agit également de savoir si les méthodes mises en œuvre dans des projets ont permis d'accéder aux exigences du développement durable et en particulier si elles ont pu garantir l'équité sociale générationnelle et intergénérationnelle ou la qualité des milieux et de la biodiversité ; tout en permettant aux individus et aux catégories sociales de trouver leur place au sein de la société et de penser l'avenir avec optimisme, pour eux-mêmes et pour leurs descendants. Comment se croisent et s'interpellent réciproquement les notions de paysage et de développement durable ? Comment notamment est prise en compte la dimension temporelle dans les projets et les politiques publiques ? Quelles conséquences sur les projets, leur mode de production et leur gouvernance ? Comment ces notions sont-elles intégrées dans les pratiques professionnelles ?

Si d'emblée, cette proposition a mis l'accent sur les paysages de forte densité démographique, c'est-à-dire a priori urbains et périurbains, il ne faudrait cependant pas croire que les paysages ruraux, de montagne ou du littoral sont exclus de la réflexion collective. Ils sont également vécus quotidiennement par leurs habitants et ils entretiennent avec les premiers des relations qui portent en elles-mêmes des complémentarités ou des antagonismes qu'il s'agira de justifier et de mettre à jour. Ils sont porteurs, comme les paysages urbains de nombreuses expériences de participation et de négociation sociale.

Organisation du colloque :

Le débat qui s'ouvrira lors du colloque se nourrit d'analyses scientifiques, mais tente de réserver une place à l'exposition et à la discussion de projets réalisés ou en cours et à leurs modalités d'élaboration. Elle divise le temps du colloque en 5 sessions qui se dérouleront alternativement en deux sessions plénières (sessions 1 et 2) et de manière simultanée (3 ateliers parallèles A, B et C), mais qui laisseront suffisamment de temps pour le débat général et collectif. **Seules la session 2 et les 3 ateliers A, B et C font l'objet d'un appel à communications ouvert.**

Session plénière n° 1 : Projets d'aménagement paysager et rôles respectifs des décideurs politiques, des populations et des experts.

L'élaboration d'opérations de valorisation des paysages et de projets d'aménagement de paysages est déjà ancienne et a reposé sur des méthodes diverses dans lesquelles la place des acteurs présente une grande diversité. Cette session se propose d'exposer 5 projets réalisés dans des contextes distincts et conduits selon des méthodes qui feront l'objet de présentations

de la part des acteurs concernés et de commentaires de la recherche. On insistera en particulier sur les rôles des acteurs, dont la population concernée et les praticiens du paysage.

Atelier A : La participation au processus décisionnel.

Les communications proposeront une analyse de procédures de participation existantes et en tireront des enseignements sur les diverses modalités concernées : son moment dans le processus décisionnel, les formes d'organisation de la participation, les échelles de pertinence, les modalités de suivi de la participation dans le temps et la mesure de son efficacité, les conditions de sa réussite.

Atelier B : La dimension écologique des projets de paysage et l'apport de la participation dans sa prise en compte.

Il s'agira de s'interroger sur la place qu'occupent les préoccupations directement écologiques ou environnementales dans les projets d'aménagement paysager et sur les manières dont les acteurs les prennent en compte. Les communications proposeront des exemples concrets à partir desquelles elles tireront des enseignements sur la capacité des procédures participatives à intégrer la dimension écologique du paysage.

Atelier C : L'évaluation de l'action et les indicateurs appropriés et son apport à la qualité du paysage.

En s'appuyant sur des exemples concrets de projets d'aménagement paysager (réalisations concrètes), que la participation ait été effective ou pas, les communications proposeront des méthodes d'évaluation de l'action mise en œuvre et d'utilisation des enseignements qui en sont tirés en retour dans le processus d'aménagement. On pourra en particulier traiter des indicateurs liés à la qualité des paysages produits par l'action ou faire la part de ceux qui sont liés à l'action, de ceux qui permettent d'approfondir la connaissance des paysages ou de ceux qui remplissent les deux fonctions à la fois.

Session plénière n° 2 : Action paysagère et développement durable.

Cette session a une double ambition théorique et pratique. En s'appuyant sur des exemples concrets de projets d'aménagement paysager, il s'agira notamment d'examiner la façon dont les différents piliers du développement durable sont pris en compte et l'influence de cette notion sur la conception des projets et leur gouvernance.

Remarque : on entendra sous l'expression « projet d'aménagement paysager » toute forme d'aménagement à objectif paysager, qu'elle soit prospective et relève d'un projet ou qu'elle soit une forme de planification paysagère

Langue de la conférence :

La conférence se déroulera dans les trois langues suivantes avec traduction simultanée : anglais, français, espagnol

Consignes pour l'appel à communications :

Les communications sont acceptées sous forme de présentation orale ou de poster, dans une des trois langues de la conférence. Un résumé de 2000 signes (espaces compris), devra être adressé sous forme de fichier électronique (Word ou pdf) **avant le 1 Juin 2010** à l'adresse suivante conf.paysage@cemagref.fr

Les propositions seront sélectionnées par le Conseil Scientifique et les auteurs seront avertis de l'acceptation de leur contribution avant le 31 juillet 2010. Le texte complet des contributions devra être renvoyé au comité d'organisation avant le 1 décembre 2010. Les actes de la conférence (communications orales et posters) seront édités sur support électronique et remis aux participants.

Comité scientifique (en cours de constitution) :

ANTROP Marc (Géographe, Belgique), BERLAN-DARQUE Martine (sociologue, France), BRIFFAUD Serge (historien, France), BUREL Françoise (écologue, France), DALLA BERNARDINA (anthropologue, France), DAUTEL Christian (architecte, France), GOMEZ MENDOZA Josefina (géographe, Espagne), GUILLAUMIN Gérard (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, France), Peter HOWARD (Géographe, Royaume-Uni), GÜTTINGER Philippe, (juriste, France), LUGINBÜHL Yves (agronome, géographe, président du comité scientifique, France), MICHELIN Yves (Géographe, France), MILANI Raffaele (philosophe, Italie), NOGUE Joan (géographe, Catalogne), PEDROLI Bas (aménageur et écologue, Pays-Bas), SALLES Jean-Michel (économiste, France), TERRASSON Daniel (coordinateur du programme PDD), TOUBLANC Monique (Paysagiste, sociologue, France), SEGUIN Jean-François (Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, France)

Calendrier :

Jours	Mercredi 16 mars 2011	Jeudi 17 mars 2011	Vendredi 18 mars 2011	Samedi 19 mars 2011
Lieux	Palais des congrès de Perpignan	Paysages de Catalogne et Palais des congrès de Girona	Palais des congrès de Girona	
Matin	Session plénière n° 1 : ouverture du colloque, tables-rondes autour de projets d'aménagement paysager	Transfert Perpignan – Girona et visites d'exemples d'aménagements en Catalogne française et espagnole	Ateliers parallèles, A, B, C communications	Visites de Girona, facultatives
Après-midi	Ateliers parallèles, A, B, C communications	Ateliers parallèles, A, B, C communications	Session plénière n° 2, clôture du colloque	
Soirée	Dîner de gala	Soirée libre	Concert	